



Nouvelle organisation scolaire Leysin-Les Ormonts

HORAIRE CONTINU

TABLE DE MATIERES

Introduction	3
1. Historique	4
2. Analyse de la demande	5
2.1 Nécessité géographique	5
2.2 Activités parascolaires	6
2.3 Pourquoi une école à horaire continu	7
3. Organisation	7
3.1 Horaire de classes	7
3.2 Transport	8
3.3 Pause de midi	10
3.3.1 Repas	10
3.3.2 Service	10
3.3.3 Personnel	11
3.3.4 Surveillance	11
4. Temps de travail des enseignants	11
5. Rythme de travail des élèves	11
5.1 Une matinée classique	11
5.2 Un après-midi allégé	12
5.3 Une fin de journée appréciée	12
6. Adaptation	12
6.1 En milieu familial et professionnel	12
6.2 Avantages	13
7. Infrastructures et budget	13
7.1 Local, matériel	13
8. Conclusion	14
Annexes	15

Introduction

Le centre scolaire du Sépey est fréquenté par les élèves d'Ormont-Dessous cycle initial (enfantine) CIN, cycle primaire (1^{ère} à 4^{ème}) CYP ainsi que par ceux du cycle de transition (5/6^{ème}) CYT d'Ormont-Dessus et de Leysin, ce qui représente environ 180 élèves. Ceux-ci viennent de 9 villages différents.

- Les Diablerets
- Vers-L'Eglise
- Les Mosses
- Les Voëttes
- La Comballaz
- La Forclaz
- Le Sépey
- Cergnat
- Leysin

Cinq moyens de transports sont utilisés pour emmener ces élèves à leur centre scolaire soit un train, un minibus et trois bus de « la poste ».

Le centre scolaire en chiffres		
Enfantine	16 élèves	1 classe
Primaire	45 élèves	2 classes
CYT 5-6	104 élèves	5 classes
Classe D	9 élèves	1 classe
Total	174 élèves	9 classes

Ce qui requiert 14 enseignants à temps complet et partiel.

1 Historique

L'organisation scolaire et l'utilisation des collèges aux Ormonts et à Leysin ont beaucoup évolué au cours des cinquante dernières années. Dans les années 1940-1950, la région comptait encore une dizaine de collèges parmi lesquels :

Ormont- Dessous

Le Sépey dans l'ancienne maison de commune entre 1873 et 1958.

Cernat jusqu'en 1946.

Les Mosses jusqu'en 1962.

La Comballaz jusqu'en 1962.

Les Vöettes jusqu'en 1964.

La Forclaz jusqu'en 1962.

Ormont-Dessus

Le collège de la Gotterausaz à Vers-l'Eglise jusqu'en 1950.

Le collège des Jeans à Vers-l'Eglise jusqu'en 1980.

Le collège des Diablerets depuis 1881 jusqu'à aujourd'hui. Il accueille encore quatre classes enfantines à la 4^{ème} primaire.

Leysin

En 1896, on construit une nouvelle école à Leysin (auparavant il y avait déjà une école au village). Ce collège accueille aujourd'hui six classes du primaire (le CIN étant au bâtiment « Le Verger », les 7èmes VSO-VSG à « l'Oasis » et les 8-9èmes VSO-VSG à « Belmont »)

Précisons qu'à cette époque il était déjà courant pour les enfants dont le domicile était éloigné de rester à l'école pour la pause de midi; on se souvient des chocolats chauds et des soupes scolaires...

Puis, peu à peu, les nouveaux besoins en formation et l'adaptation nécessaire aux nouvelles méthodes pédagogiques incitent les communes à regrouper progressivement leurs forces et leurs moyens. En 1958, un nouveau collège est inauguré au Sépey. On assiste alors petit à petit au regroupement des classes d'Ormont-Dessous puis des élèves de primaire supérieure d'Ormont-Dessus et de Leysin.

Dès 1980, dans le cadre d'une nouvelle organisation scolaire les élèves de 7, 8, 9ème primaire puis ceux de 5 et 6ème sont également envoyés à Leysin et au Sépey.

Suite à l'éloignement toujours plus important des enfants, une enquête sur les horaires continus au Sépey est menée en hiver 2002. Celle-ci démontre que 2/3 des parents y seraient favorables, ainsi que la majorité des enseignants. (Annexe no 1).

Actuellement un nombre restreint d'enfants mangent au restaurant du Cerf, mais durant cette pause de midi qui dure actuellement 2 heures, aucun encadrement n'est prévu.

Dans les **années 50** le tourisme est en plein essor. La progression de la population continue grâce à la construction des trains à crémaillère Aigle- Leysin et Aigle- Sépey- Diablerets, et d'une route d'accès plus facile que celle existant déjà. En **1957**, le téléphérique Ai-Berneuse est construit et en **1959** celui du Glacier des Diablerets.

En décembre 2004, suite au nouvel horaire CFF, le projet d'un horaire continu semble de plus en plus nécessaire. Sous l'impulsion de la commission scolaire une assemblée de plus d'une centaine de parents se réunit en septembre 2005, montrant ainsi le grand intérêt de ces derniers. Une commission de plus d'une vingtaine de parents est alors chargée d'étudier le projet d'horaire continu.

Ce projet, qui vise essentiellement à réduire de moitié des transports, comporte trois points bien distincts :

Mise sur pied d'une cantine scolaire
Adaptation des écoles → horaires scolaires
Organisation des transports

1 Analyse de la demande

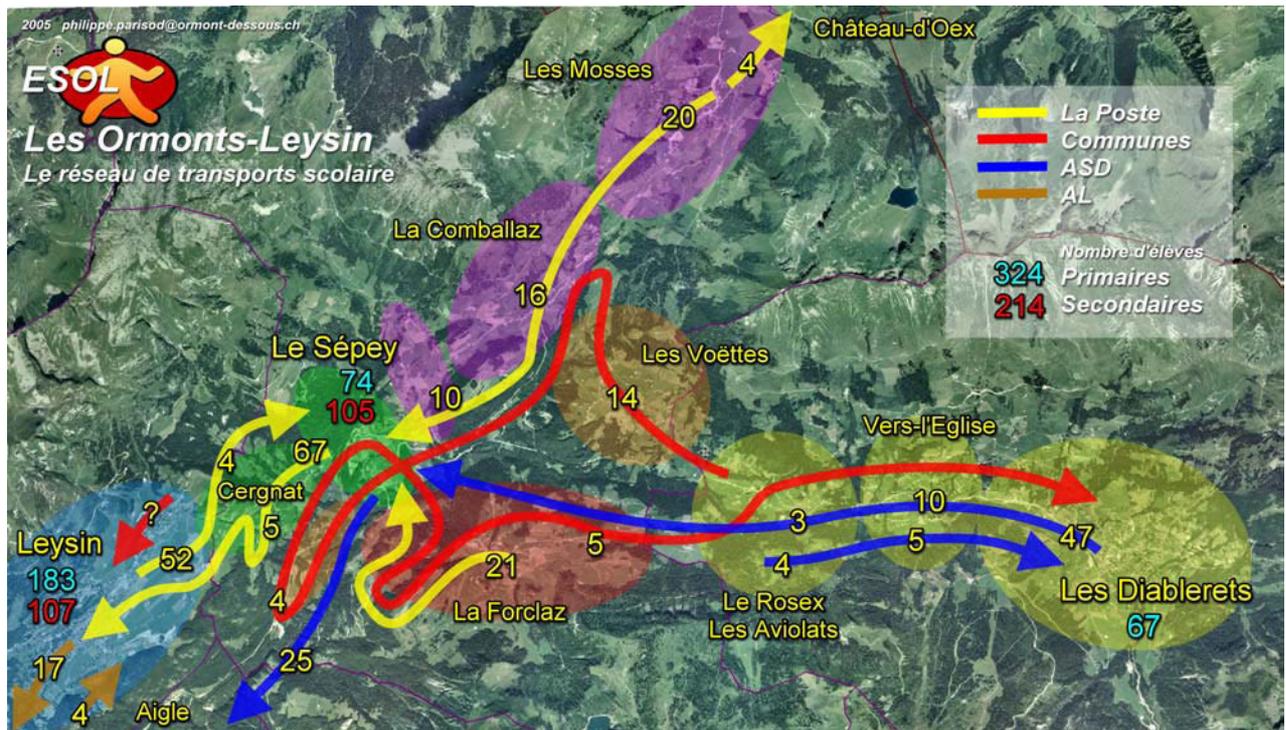
1.1 Nécessité géographique

L'introduction d'un horaire continu a pour cause essentielle la dispersion géographique et l'éloignement des élèves. Les enfants les plus éloignés doivent parcourir quelque 10 km pour se rendre en classe.

Une enquête menée auprès des parents a permis d'estimer le temps qu'un élève passait sur le chemin de l'école. Afin de pouvoir disposer de chiffres correspondant à la réalité, la durée du trajet a été calculée à partir du moment où l'enfant quitte le domicile jusqu'au début des cours.

Les résultats ont montré que, pour la majorité des enfants ces voyages duraient plus de 2 heures par jour et pour les plus éloignés, **près de 2 heures 40 minutes**.

De plus, il faut aussi compter sur un aspect non négligeable des trajets, celui du dénivelé. Certains enfants effectuent actuellement plus de 2000 mètres de dénivellation par jour.



En matière d'horaire scolaire, la situation au Sépey tient souvent du surréalisme. Par exemple : le midi, les enfants ont deux heures pour rentrer manger, mais en réalité n'y sont qu'à peine 40 minutes. Ils ont des lundis et des mardis intensifs, absents de la maison entre 8 h00 et 17h00 mais congé le jeudi après-midi. Précisons que cet horaire ne concerne pas que les enfants de 12 ans mais également les plus jeunes qui n'ont que 5 ans (annexe no 2).

Ces horaires à pics d'intensité variables ne compliquent pas seulement la vie des parents qui travaillent, mais perturbent aussi fortement la réalisation des devoirs. L'instauration de l'horaire continu permettrait de laisser s'écouler les journées scolaires à un rythme plus régulier.

Un système d'horaire condensé, supprimant les transports de midi, serait par conséquent une solution idéale pour diminuer la fatigue due aux transports et permettre à l'enfant de disposer durant la semaine de temps pour les activités extrascolaires.

2.2 Activités parascolaires

En permettant aux élèves de rentrer plus tôt à la maison, l'horaire concentré favoriserait au sein des villages, l'organisation de multiples activités parascolaires, conférant une vie nouvelle aux diverses communautés villageoises.

En réduisant de moitié les transports et en libérant une partie de l'après-midi, les enfants pourraient plus aisément faire partie d'une association sportive ou artistique, ce qui actuellement est difficile lorsqu'ils rentrent vers 17 heures.

2.3 Pourquoi des écoles à horaire continu?

Aspects familiaux

Ajustement aux nouvelles structures familiales

En Suisse, de nos jours, seule une partie des familles correspond encore à l'idéal de la famille du XIX^{ème} siècle - la mère s'occupant exclusivement du ménage et des enfants, pendant que le père travaille à l'extérieur. De plus en plus de mères exercent une activité professionnelle. Les divorces, qui ont pour conséquences de nouvelles structures familiales, ainsi que l'augmentation du coût de la vie forcent souvent les deux parents à gagner leur vie.

Une pause dans l'activité professionnelle pour s'occuper des enfants pendant plusieurs années, cause non seulement un arrêt dans la progression professionnelle, mais peut également rendre définitivement impossible la reprise du métier. On peut émettre l'hypothèse que l'école à horaire continu permet de faciliter l'équilibre entre la famille et le travail.

Privilégier la qualité

Lorsque les parents peuvent confier leurs enfants à une école à horaire continu, ils vivent moins le « stress du dîner » et ont plus d'énergie le soir pour se consacrer à leurs enfants et améliorer la qualité de vie familiale.

Des chances égales pour tous

De nombreuses écoles privées offrent une instruction et une prise en charge pendant toute la journée. Seules les catégories sociales privilégiées peuvent s'offrir de telles solutions.

A long terme, une telle évolution conduit à un affaiblissement du concept d'école publique, et de ce fait ne contribue pas au maintien d'une société démocratique forte.

3 Organisation

3.1 Horaire des classes

Le principe de l'horaire continu est de concentrer la journée d'école, afin de supprimer les transports de midi et de libérer la fin de la journée pour des activités parascolaires et pour les devoirs à domicile.

Etant donné que le centre scolaire du Sépey regroupe pour la commune d'Ormont-Dessous tous les élèves des classes enfantines, primaires et du cycle d'orientation, l'horaire doit être **adapté à tous les degrés**.

L'aménagement des différents temps d'école devrait également tenir **compte des transports**. En effet il ne serait pas possible d'organiser différentes courses en fonction des degrés. Les élèves des trois degrés d'enseignements devraient donc impérativement utiliser les mêmes moyens de transports.

En enfantine CIN 1 et 2

Les élèves de CIN 1 ayant un horaire allégé ne viendraient pas l'après-midi en classe. Par contre, ils auraient la possibilité de manger à la cantine. Ce n'est qu'à partir de la CIN 2 que les élèves mangent 4 fois par semaine à l'école.

07:13 Les Mosses	07:04 La Forclaz	07:11 Leysin-Feydey	07:13 Les Diablerets
07:18 La Comballaz	07:07 Les Planches	07:17 Leysin-Marché	07:20 Les Avolats
07:29 Le Sépey	07:16 Le Sépey	07:29 Le Sépey	07:31 Le Sépey
08:13 Les Mosses	08:04 La Forclaz	08:11 Leysin-Feydey	07:48 Les Diablerets
08:18 La Comballaz	08:07 Les Planches	08:17 Leysin-Marché	07:54 Les Avolats
08:29 Le Sépey	08:16 Le Sépey	08:29 Le Sépey	08:06 Le Sépey

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
07:45					
08:30					
08:35	1 1 1 1	5 7 7 8		9 13 17 20	13 19 23 27
09:20	2 2 2 2	6 8 8 9	13 15	10 14 18 21	14 20 24 28
10:05					
10:25					
11:10	3 3 3 3	7 9 9 10	14 16	11 15 19 22	15 21 25 29
11:55	4 4 4 4	8 10 10 11	15 17	12 16 20 23	16 22 26 30
12:45					
13:30	5 5 5	11 11 12		17 21 24	23 27 31
14:15	6 6 6	12 12 13		18 22 25	24 28 32

12:25 Le Sépey	12:25 Le Sépey	12:25 Le Sépey	12:25 Le Sépey
12:36 La Comballaz	12:28 Les Planches	12:37 Leysin-Marché	12:37 Les Avolats
12:41 Les Mosses	12:37 La Forclaz	12:43 Leysin-Feydey	12:43 Les Diablerets
14:25 Le Sépey	14:25 Le Sépey	14:25 Le Sépey	14:25 Le Sépey
14:36 La Comballaz	14:28 Les Planches	14:37 Leysin-Marché	14:37 Les Avolats
14:41 Les Mosses	14:37 La Forclaz	14:43 Leysin-Feydey	14:43 Les Diablerets

CIN1	CIN2	CYP	CYT
------	------	-----	-----

3.2 Transports

Dans une région dont l'habitat est si dispersé, l'établissement des horaires scolaires est étroitement lié aux transports.

A Ormont-Dessous et à Leysin ce service est assuré par l'entreprise de la Poste, à Ormont-Dessus par le train ASD.

Grâce à une bonne collaboration avec les responsables de la Poste et des TPC, quelques petites modifications ont été apportées aux besoins de l'école.

Le matin

Deux transports scolaires sont organisés pour amener les enfants soit pour 07h45 soit pour 08h35.

Premier transport							
07h13	Les Mosses	07h04	La Forclaz	07h11	Leysin-Feysey	07h13	Les Diablerets
07h18	La Comballaz	07h07	Les Planches	07h17	Leysin-Marché	07h20	Les Aviolats
07h29	Le Sépey	07h16	Le Sépey	07h29	Le Sépey	07h31	Le Sépey

Deuxième transport							
08h13	Les Mosses	08h04	La Forclaz	08h11	Leysin-Feydey	07h48	Les Diablerets
08h18	La Comballaz	08h07	Les Planches	08h17	Leysin-Marché	08h54	Les Aviolats
08h29	Le Sépey	08h16	Le Sépey	08h29	Le Sépey	08h06	Le Sépey

A midi

Une course horaire part à 12h25 en direction des Mosses, de la Forclaz, de Leysin et des Diablerets et ramène les CIN 1 qui ne suivent pas l'école l'après-midi et ne dînent pas à la cantine.

Cette course sera également utilisée le mercredi midi quand tous les élèves rentrent chez eux.

Un transport scolaire est organisé pour le retour

Transport pour le retour							
14h25	Le Sépey	14h25	Le Sépey	14h25	Le Sépey	14h25	Le Sépey
14h36	La Comballaz	14h28	Les Planches	14h37	Leysin-Marché	14h37	Les Aviolats
14h41	Les Mosses	14h37	La Forclaz	14h43	Leysin-Feydey	14h43	Les Diablerets

3.3 Pause de midi

3.3.1 Repas

La réussite d'un système tel que l'horaire continu dépend en grande partie de la qualité des repas de midi (annexe no 3).

Les options suivantes ont été prises :

- Une nourriture simple, variée et complète.
- Des plats diversifiés (16 menus différents).
- Des menus convenant aux enfants et qui tiennent compte des différents âges (de 6 ans à 12 ans).

Exemple de menus proposés aux élèves :

Jour	Semaine A	Semaine B	Semaine C	Semaine D
Lundi	Ragoût aux champignons Cornettes Carottes	Emincé de bœuf Pommes purée Petit pois	Picata à la milanaise Sauce tomate Spaghetti Salade	Emincé au Curry Riz-ananas Tomate provençale
Mardi	Penne Sauce bolognaise Salade	Steak de poulet Pommes country Salade	Chicken nuggets Pommes carrées Tomate grillée	Poissons panés Gratin de légumes Pomme nature
Mercredi				
Jeudi	Escalope panée Pommes rissolées Salade	Cornettes Sauces champignons Fromages râpé	Côtelettes de porc Gratin de légumes Pommes sautées	Saucisse de vienne Gratin de spätzli Epinards
Vendredi	Gratin de pâte et de pommes de terre Aux jambons Ratatouille	Médailles de saumon à la ciboulette Nouilles au beurre Carottes	Steak haché Riz cantonais Salade	Rôti haché Pommes purée Légumes

3.3.2 Services

Environ 180 repas seraient apprêtés chaque jour et distribués en deux services (ce qui représente 22'500 repas par an).

Dès la fin des cours, les élèves du CIN 2 et du CYP se rendent au réfectoire et peuvent y rester jusqu'à 12h20, puis sortent en récréation (25 minutes). Les plus grands ont d'abord une récréation (25 minutes) et sont servis après.

3.3.3 Personnel

La confection des repas se ferait dans la cuisine de l'hôtel ou de l'établissement et par le personnel de celui-ci. La personne qui serait chargée de livrer les repas devrait également rester durant l'heure du repas afin d'aider au service de ces derniers.

Une personne aurait la responsabilité de la cantine avec les horaires suivants : 11h00 - 14h00 payée à Fr. 30.- de l'heure. Elle effectue les travaux de conciergerie tels que nettoyage de la salle, des toilettes, des vitres, etc. et ceci 4 jours par semaine. Une autre personne l'assisterait pendant une heure selon le même tarif.

3.3.4 Surveillance

La surveillance des élèves serait effectuée par deux enseignants ; un présent dans la cantine et l'autre dans la cour. Cette surveillance serait également rétribuée Fr. 30.- de l'heure.

Les enseignants qui n'effectueraient pas la surveillance ce jour là pourraient également venir se restaurer à la cantine.

4 Temps de travail des enseignants

Le temps de travail des enseignants et par conséquent le nombre d'heures d'école effectuées avec le système continu par les élèves serait de durée absolument identique que l'ancien horaire.

La semaine d'école compte :

- 16 périodes de 45 minutes en CIN 1
- 23 périodes de 45 minutes en CIN 2
- 28 périodes de 45 minutes en CYP
- 32 périodes de 45 minutes en CYT

5 Rythme de travail des élèves

5.1 Une matinée classique

Dans le système d'horaire continu, la matinée d'école est organisée de manière classique (3heures20 d'enseignement, entrecoupée par une récréation de 15 minutes).

5.2 Un après-midi allégé

Le gain essentiel serait réalisé l'après-midi.

Après le repas et une pause de midi permettant une récupération suffisante, mais évitant des déplacements superflus, les élèves seraient dans d'excellentes dispositions pour les derniers cours. Les branches qui exigent un degré élevé de concentration seraient planifiées en principe le matin.

L'après-midi ne comprendrait que deux fois 45 minutes d'enseignement et permettrait d'éviter la troisième heure du système actuel difficile à gérer pour les maîtres et les élèves (annexe no 2).

5.3 Une fin de journée appréciée

Le fait d'arriver avant trois heures à la maison permettrait une organisation plus favorable des loisirs et du travail à domicile.

L'élève pourrait effectuer ses devoirs tout de suite en arrivant et bénéficier ensuite d'une bonne soirée de récupération, ou prendre une pause bien méritée et faire ses devoirs vers cinq heures.

Cette concentration du temps libre en fin de journée permettrait également une meilleure gestion des activités extrascolaires (activités sportives, culturelles, musicales,...)

Dans le système continu, l'enfant disposerait chaque jour (et non seulement le mercredi après-midi) d'un temps de récupération pour le jeu et les loisirs.

6 Adaptation

6.1 En milieu familial et professionnel

La nouvelle journée d'école modifierait l'organisation de la vie de famille et occasionnerait bien sur une certaine adaptation.

La fin de journée pourrait devenir le moment privilégié des relations et des activités de la famille.

D'autre part les parents disposerait quotidiennement d'un temps plus concentré de presque huit heures, pour leurs occupations professionnelles.

A l'heure actuelle avec le système traditionnel, la pause de midi ne constitue plus un moment privilégié. Il faut se dépêcher de rentrer à la maison, manger rapidement et pas toujours en même temps que les autres membres de la famille, et repartir à l'école.

En concentrant la journée d'école, l'horaire continu permettrait de redonner le temps « gagné » à midi à un moment plus favorable et correspondant davantage au rythme de vie actuel.

6.2 Avantages

- Réduction des charges du bâtiment scolaire : Electricité, chauffage.
- Davantage de temps pour les activités annexes ou le repos ou les rendez-vous divers (médecin, dentiste, coiffeur, etc.).
- Réduction du temps passé dans les transports publics.
- Favorise une meilleure utilisation des plages horaires (concentration plus aisée en matinée).
- Horaire quotidien régulier, mieux adapté aux parents et enfants.
- Un enseignement réparti de manière plus équilibrée et plus judicieuse.

7 Infrastructure et budget

7.1 Local, matériels

Après de multiples recherches et demandes d'offre auprès de diverses entreprises (annexe no 4), le local de Monsieur Rito Mendicino (annexe no 4) nous est apparu le plus adéquat à notre projet. En effet, ce local se trouve à seulement quelque 100 mètres du collège et les enfants n'auraient pas besoin de traverser une route cantonale. Le local pourrait être fonctionnel de suite et sans trop de travaux d'aménagement.

Projet de Cantine scolaire

Budget

A) Investissements

Peinture :	selon devis de S. Vouillamoz Les Diablerets (annexe no 5)	14'300.-
Chauffage :	selon devis de S. Piguet Leysin (annexe no 6)	16'000.-
Sanitaire :	WC supplémentaire + lavabo à déterminer	
Vestiaire :	100 crochets à fixer sur une paroi 4.- x 100 + support bois	500.-
Tables :	10 tables de cantine neuves 250 x 85 cm	5'000.-

B) Fonctionnement

Local:	(1700.- + 200.-*) x 12 mois	22'800.-
	*estimation des charges	
Surveillance:	1 surveillant pendant 1 heures	30.-
	1 surveillant pendant 3 heures	90.-
	(en charge des nettoyages)	
	2 enseignants pendant 45 min.	<u>45.-</u>
	Total surveillance par jour	165.-

165.-/ jour correspond à 0.91.- par enfant et par repas

Total surveillance par année: 165.- x 4 jours x 38 semaines 25'080.-

Repas

Selon offres : 6.- * x 4 jours x 38 semaines x 180 élèves 164'160.-

*Repas à 10.-dont 4.-/ repas facturés aux parents

Coût de fonctionnement :

A charge des communes :

Par année $22'800 + 25'080 + 164'160 = 212'040.-$

Par repas $212'040 : (180 \times 6 \times 38) = 7,75.-$

Par élève / an $212'040 : 180 = 1'178.-$

A charge des parents :

4.- par repas x 4 x 38 = 608.- par année et par enfant.

8 Conclusions

L'horaire continu n'est pas un système révolutionnaire, puisqu'il fonctionne dans de nombreux établissements de notre pays.

Cette organisation de l'école permet une meilleure gestion du temps de travail et des loisirs.

Elle ne pose aucun problème quant à la gestion d'horaire, des locaux, du fonctionnement général de l'école et des transports.

Cet horaire s'adapte tout à fait aux nouvelles habitudes sociales de la vie actuelle.

Aux yeux des jeunes familles, une école à horaire continu augmente l'attractivité de nos communes. Pour celles, où les deux parents travaillent, l'existence de structures d'accueil pour les enfants est un facteur de décision lors de la recherche d'un domicile. La mise en place d'une école à horaire continu appartient donc à la politique locale au même titre que la promotion économique.

Tenant compte des éléments cités plus haut nous préconisons la mise en place du projet d'horaire continu dès août 2006.

Le Sépey, le 11 avril 2006.

Pour le groupe de travail : le président de la commission scolaire François Gorgé.

Annexes

- Annexes N° :
- 1 Résultat du sondage horaire continu hiver 2002
 - 2 Plan de travail d'un élève de 6^{ème} année
 - 3 Cahier des charges envoyé au restaurateur
 - 4 Réponse de Monsieur Mendicino
 - 5 Devis peinture entreprise Vouillamoz
 - 6 Devis chauffage entreprise Piguet

Bibliographie

1. Ouvrage
Salamin Francis, «Nouvelles organisation
scolaire en Anniviers » 2006
2. Rapport
Verein Tages Schulen, Mars 2004

Résultat du sondage horaire continu

	OUI	NON	PAS D'AVIS
Cergnat/Pont-de-la-Tine	7	1	1
Le Sepey	14	8	-
Les Mosses	10	4	1
Les Diablerets	16	4	1
Les Voëttes	3	-	1
Le Rosex/Vers-l'Eglise	3	-	-
La Comballaz	7	5	-
La Forclaz	7	3	-
Leysin	32	7	1
	<hr/>		
	99	32	5

Sondage sur l'horaire continu

Le Sepey, le 24 juin 2002

Aux parents des élèves de l'école du Sepey

Nous tenons à vous remercier d'avoir répondu à ce sondage.

Vous pourrez constater, en observant la feuille ci-jointe, que les 2/3 d'entre vous êtes favorables à un horaire continu.

Le résultat nous a encouragés à poursuivre cette enquête. Nous avons par la suite consulté les 14 enseignants du Sepey qui, en forte majorité, se sont montrés très intéressés à un horaire de ce type.

Le plus grand nombre de réponses positives concernent tout particulièrement le cycle de transition 5-6.

Nous espérons qu'une étude à ce sujet se poursuivra en Commission scolaire.

Nous vous adressons, chers Parents, nos meilleures salutations.

Un groupe de parents d'Ormont-Dessous

ANNEE SCOLAIRE 2005 - 2006
HORAIRE DE LA CLASSE CYT 6/1

Période	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
07h45	FRA gol-s15	ALL kla-s15	EPH gol-sgs	FRA gol-s15	MAT war-s15
08h30					
08h35	FRA gol-s15	INF nik s10	GEO weg-s15	SCN bar-s15	MAT war-s15
09h20		TP SCN bar s9			
09h25	ALL kla-s15		FRA-APPUI gol-bri-s15	ALL-APPUI kla-bar-s15	ALL kla-s15
10h10					
10h35	DES cap-s15	EPH gol-sgs	MUS kla-hub	TMA COU	FRA gol-s15
11h20					
11h25	DES cap-s15	EPH gol-sgs	---	war s7	HIB gol-s15
12h10					
14h10	HIS gol-s15	GEO weg-s15	---	FRA gol-s15	AMS gol
14h55					
14h55	HIS gol-s15	MAT-APPUI war-gan-s15	---	MUS kla-hub	AMS gol
15h40					
15h45	MAT war-s15	MAT war-s15	---	MAT war-s15	AMS
16h15					AMS gol 2 ^e sur 3

Cahier des charges pour les repas scolaires du Sépey.

Matériel

Mise à disposition du système de distribution des repas:

Par comptoir self service avec bain marie

Vaisselle - couteaux - fourchettes – cuillères – verres – pots à eau - plateaux de self service – serviettes papier – poubelles

Ou

Par box individuel de repas (thermoflex) couteaux - fourchettes – cuillères – verres – pots à eau - serviettes papier – poubelles

Nous ne désirons pas utiliser de la vaisselle jetable.

A étudier quel moyen sera le plus rapide pour servir les repas

Préparation - Transport et nettoyage

La préparation des menus s'effectue dans vos locaux.

Le transport des repas et nettoyage de la vaisselle (pas de machine sur place) par vos soins.

Service

Le transporteur fera le service de midi aux enfants avec l'aide de une ou deux personnes à disposition.

Le nettoyage des locaux se fera pas par le restaurateur.

Les repas

Les repas devront être planifiés sur une base de 4 semaines.

Les repas doivent comprendre :

Un menu principal (viande ou poisson – légume ou salade – farineux)

Un dessert de votre choix - possibilité de mettre un fruit de temps en temps

Boisson : eau du robinet

L'alimentation d'un enfant d'âge scolaire est essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et ses capacités d'apprentissage. Elle doit être équilibrée, variée

La fréquence de présentation des plats doit être respectée afin de préserver l'équilibre alimentaire selon les principes suivants :

- diminuer les apports lipidiques
- augmenter les apports de fibres et de vitamines
- augmenter les apports en fer
- augmenter les apports calciques

Les apports du repas de midi

Elèves du cycle infantine : 8 g de protéines de bonne qualité , 180 mg de calcium, 2,4 mg de fer.

Elèves du cycle primaire : 11 g de protéines de bonne qualité, 220 mg de calcium, 2,8 mg de fer.

Elèves du cycle secondaire : 17 à 20 g de protéines de bonne qualité, 300 à 400 mg de calcium, 4 à 7 mg de fer.

Les propositions de menus seront ensuite analysées par un groupe d'expert en diététique infantine.

**Mendicino Rito
Chalet Beau Soleil
1863 Le Sépey**

**Monsieur Rémy Fischer
Garde forestier
Plan-Fleuri
1863 Le Sépey**

Loysin, 5 mars 2006

Offre pour

**PROJET D'UN REFECTOIRE SCOLAIRE
AU SEPEY**

Variante 1

Location des locaux, environ 200m² dans l'état actuel
Durée de location : deux ans
Location mensuelle 1700.00

Frais d'électricité et chauffage à votre charge

Travaux à exécuter à votre charge

Variante 2

Après deux ans

Dans le cas d'un contrat de location à long terme :
Tous les travaux déjà exécutés ainsi que les nouveaux
Seront à notre charge selon répartition :

- 1 Valeur du bien-fonds**
- 2 Tous les travaux**
- 3 Périodes de location**
- 4 Valeur de rendement à répartir sur la durée de location**

Stationnement à l'entrée des locaux : places 3

Stephan Vouillamoz

Plâtrerie-Peinture
Enseignes

1805 Les Diablerets

Mandat AUTORISÉ A FF

Date

Section

Cpte

Visa

COMMUNE d'ORMONT-DESSOUS
Municipal des écoles
M. Philippe Parisod
1863 Le Sépey

OFFRE N° 10'560

Cantine Solaire

Les Diablerets, le 21 mars 2006

Rénovation des peintures.

Réf.	Libellé	U	Qté	Prix unit.	%	TOTAL	TVA
	MURS:						
156*131	ENDUISAGE ET MASTICAGE: Masticage et brossage des fonds avant l'exécution des peintures.	m2	150	1.00	10	135.00	7.6
156*142	ENDUISAGE ET MASTICAGE: jointoyage des fissures au mastic souple acrylique.	ml	30	7.30	10	197.10	7.6
201*231	PEINTURE DISPERSION: Application de 2 couches de dispersion sur murs crépi fin int., teinte pastel à choix.	m2	150	15.70	10	2'119.50	7.6
	SOLS:						
154*082	LAVAGE-LESSIVAGE: lessivage en 2 applications au dégraissant Rust-Oleum ND14 dilué à 10 % puis 7%.	m2	165	15.50	10	2'301.75	7.6
208*013	PEINTURE DE SOL: application de 1 c. de primer 2 k époxy Revafloor 162 pour subjectiles humides.	m2	165	18.25	10	2'710.15	7.6
208*132	PEINTURE DE SOL: Plus-value pour sablage de la surface à la farine de silice SB 0 complément adhérent.	m2	165	1.50	10	222.75	7.6
208*073	PEINTURE DE SOL: Exécution sur sols de 1 c. de peinture 2 K époxy, Rust-Oleum B 95 SL "autonivellant"	m2	165	16.35	10	2'428.00	7.6
208*082	PEINTURE DE SOL: application de 1 couche de peinture 2K polyuréthane Rust-Oleum 9600 finition.	m2	165	12.75	10	1'893.40	7.6
208*131	PEINTURE DE SOL: Plus-value pour sablage de la surface au SB 1 comme antidérapant.	m2	165	2.50	10	371.25	7.6
208*122	PEINTURE DE SOL: Exécution d'une plinthe entre 10 et 25 cm. de haut, en 2 c. de peinture epoxy à 2 composants.	ml	65	14.80	10	865.80	7.6
	INSTALLATION:						
150*000	MISE EN ŒUVRE: Installation de chantier intérieur, protection des éléments fixes et nettoyage.	gl	1	65.00	10	58.50	7.6

Total général
13'303.20 CHFTotal HT 13'303.20 CHF
Total TVA 1'011.10 CHF

Total TTC 14'314.30 CHF

Paiement : à 30 jours

TVA N° 330 314

Validité de l'offre : 365 jours

Date :

--Souhaitant être favorisé de vos ordres, je vous adresse, Mesdames Messieurs, mes salutations les meilleures. Conditions: 2 % d'escompte pour un règlement à 10 jours.

Timbre et signature(s)

Stephan Vouillamoz

C/Chemin de la Vallée 1863 Les Diablerets



Monsieur
Rito MENDICINO
Chalet Le Mourdzi

1854 LEYSIN

DEVIS N° 034-/06-c
TVA N° 148 572

Leysin, le 2 mars 2006

Suite à votre aimable demande, nous avons l'avantage de vous soumettre l'offre ci-dessous.

En espérant qu'elle rencontrera votre approbation, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Stéphane PIGUET S.à r.l.
Chauffage-Sanitaire
S.P.

Désignation des ouvrages	Unité	Quantité	Prix p. unité	Somme
--------------------------	-------	----------	---------------	-------

<i>Création d'un réfectoire - Le Sépey - installation de chauffage</i>				
--	--	--	--	--

Vidange complète de l'installation de chauffage.

Démontage et évacuation de l'aérochauffeur existant
et de la tuyauterie existante.

Pose et raccordement d'un groupe radiateurs avec
vanne mélangeuse, pompe, régulation Siemens, sonde
extérieure, sonde de départ. Piquage sur circuit
primaire de la chaudière.

Pose et raccordement de 4 radiateurs dans le
réfectoire.

Création d'une nouvelle distribution pour radiateurs,
exécution en tuyau Mannesmann.

Remplissage, purge et remise en service de
l'installation.

Main-d'œuvre	bloc			4'480.00
Mise en service par la maison Elco	bloc			155.00
A reporter	fr.			4'635.00



<i>Désignation des ouvrages</i>	<i>Unité</i>	<i>Quantité</i>	<i>Prix p. unité</i>	<i>Somme</i>
Report	fr.			4'635.00
Fourniture :				
Régulateur de groupe RVA 66.540	pce	1.00	1'044.00	1'044.00
Sonde extérieure QAC31	pce	1.00	57.00	57.00
Faisceau hydraulique MK25 avec mélangeur 1"	pce	1.00	430.00	430.00
Moteur d'entraînement type NR230	pce	1.00	170.00	170.00
Pompe de circulation à 3 allures Star RS 25/4	pce	1.00	144.00	144.00
Kit de décharge pour armatures	pce	1.00	86.00	86.00
Radiateur Zehnder type NHLLHL 63/56 2,40 m, RAL 9016	pce	4.00	1'400.00	5'600.00
Vanne thermostatique avec bulbe thermostatique	pce	4.00	45.00	180.00
Retour de radiateur	pce	4.00	11.00	44.00
Supports, consoles	bloc			80.00
Tuyauterie de raccordement	bloc			900.00
<u>WC & sanitaires</u>				
Pose et raccordement d'un radiateur.				
Main-d'œuvre	bloc			960.00
Fourniture :				
Radiateur Zehnder type NVL180 0,63 m, RAL 9016	pce	1.00	380.00	380.00
Vanne thermostatique avec bulbe thermostatique	pce	1.00	45.00	45.00
Retour de radiateur	pce	1.00	11.00	11.00
Tuyauterie de raccordement	bloc			250.00
TOTAL HT	fr.			15'016.00
+ TVA 7,6 %	fr.			1'141.20
TOTAL TTC	fr.			16'157.20

Non compris dans l'offre :

Les éventuels travaux de maçonnerie.
Le raccordement électrique des appareils.